



13 NOVEMBRE 2023

EUROPE INFO HEBDO



CONQUÊTE SPATIALE, ÉLARGISSEMENT ET EMBALLAGES

Bonne lecture!

Elise BERNARD,

Edouard GAUDOT,

Tom LANDFRIED.

Avec la précieuse assistance de Zaineb EL BOUDOUR EL IDRISSEI et Carla BOYER.



EUROPE GÉOPOLITIQUE

INFLUENCE, INDUSTRIE, ESPACE,

WE CHOOSE TO GO TO THE PALE MOON

Depuis 2018, l'Europe s'est trouvée des accents kennediens pour atteindre "la nouvelle frontière" de l'espace. Enlisé dans la routine et concurrencé par la dynamique de nouveaux acteurs, dont le succès d'Elon Musk, sur le marché des lanceurs spatiaux, le lanceur européen Ariane Espace, qui avait assis la réputation de l'Europe comme une puissance spatiale cherche son équilibre financier. Après des années de crise, et une impulsion nouvelle (cf. EIH 2/2/22) reçue sous Présidence française du Conseil de l'UE, la "course aux étoiles" revient au cœur de l'actualité industrielle et géostratégie de l'Union européenne, dans un contexte de guerre de haute intensité.

- Les 6 et 7 novembre 2023, un sommet informel à Séville a réuni les ministres responsables de l'espace des États membres à l'Agence spatiale européenne (ESA).
 - Un sommet « à haut risque » selon Challenge, tant les enjeux sont cruciaux pour l'avenir de l'Europe spatiale.
 - Si l'Europe ne se remet pas rapidement au niveau de ses concurrents, certains craignent qu'elle ne soit complètement dépassée à terme.
 - "Il faut voir grand" : Dans Agenda Publica, l'ancien secrétaire général de l'OTAN, Anders Fogh Rasmussen appelle les décideurs européens à se « réveiller » face à l'ampleur du défi spatial.
 - En outre, faire revenir l'ESA parmi les leaders mondiaux du marché spatial ne suffit pas.
 - L'UE ne peut plus rester « qu'un simple client parmi d'autre de l'ESA », rappelle *Le Monde*.
 - Un des buts affichés du sommet est de garantir la compétitivité de l'Europe afin de lui permettre « d'affirmer la place qui lui revient dans le monde », selon Didier Schmitt, coordinateur des programmes d'exploration de l'ESA.
- On estime l'industrie mondiale de l'espace à plus d'un trillion d'Euros à l'horizon 2040.
 - Aujourd'hui, les investissements européens ne représentent qu'un cinquième des ceux des Etats-Unis.
 - Et le budget européen pour l'exploration spatiale un quinzième de celui de la NASA.
 - Il faut donc miser sur les financements publics et stimuler les investissements privés pour stimuler l'autonomie du marché européen de l'espace.
 - Et travailler à contrer l'établissement d'un marché oligopolistique dominé par les acteurs non-européens qui handicaperait l'entrée de nouvelles entreprises européennes.
- À l'ère du "new space", l'espace est redevenu le terrain de jeu des rivalités entre puissances, dessinant un nouvel « échiquier de la géopolitique ».
 - Les temps où URSS et États-Unis étaient seuls à s'affronter symboliquement autour de la conquête spatiale sont dépassés.
 - Même si la NASA domine le monde des agences et l'entreprise américaine Space X reste en position dominante sur le marché de l'espace.
 - Les ambitions et les acteurs se sont mondialisés.
 - La Chine et l'Inde, puissances nucléaires et technologiques, viennent contester la domination américaine - depuis au moins une décennie, selon cet article de la *Revue Défense nationale*.
 - Pour répondre au défi de la concurrence mondiale, le dirigeant général de de l'ESA, Josef Aschbacher proposait au sommet du 6 novembre, que L'Europe spatiale s'ouvre au privé et lance un concours pour la fourniture d'un vaisseau-cargo.
- L'accord conclu à Séville semble avoir débloqué la situation par de grands compromis.
 - La France a obtenu le financement de l'exploitation d'Ariane-6 jusqu'en 2030.
 - L'Allemagne a négocié l'ouverture du marché des lanceurs à la concurrence, incarnant un recul du "principe du retour géographique" contesté par les industriels.
 - Cette pratique prévoit que chaque pays contributeur au budget de l'ESA récupère sous forme de contrats attribués à son industrie un montant équivalent à sa contribution.
 - Néanmoins, le système reste bancal.
 - Les investissements privés peinent à prendre, tant l'Europe ne développe pas les mêmes leviers qu'apporte le financement public américain.
 - Les levées de fonds, accès aux financements et prêts bancaires handicapent l'Europe face à ses voisins américains.



EUROPE GÉOPOLITIQUE

ÉLARGISSEMENT, UKRAINE, MOLDAVIE, GÉORGIE, BALKANS, AGENT TRIPLE

“Le destin de l’Europe est géopolitique”, écrivions-nous pour l’ancien JDD en 2022 pendant la PFUE – et cela passe par un élargissement à l’Est et aux Balkans. Pendant plusieurs années, le processus d’adhésion à l’UE se heurtait à la “fatigue de l’élargissement”, et à sa “mise sur pause” par le précédent Président de la Commission, J.C. Juncker, au tout début de son mandat.

- Avec les derniers développements à sa frontière orientale et la guerre en Ukraine, l’élargissement de l’UE sera sans aucun doute au cœur des enjeux et du mandat de la prochaine Commission européenne.
 - Directeur de recherches émérite au CERI et Professeur à Sciences Po, Jacques Rupnik l’avait évoqué avec nous déjà en 2021.
- Alors que patine la contre-offensive ukrainienne, et que se profile la perspective d’une guerre longue, voire pire, d’un conflit gelé, la Commission européenne a rendu cette semaine son rapport sur l’élargissement.
 - Elle y recommande aux États membres d’ouvrir les négociations d’adhésion avec deux pays : la Moldavie et l’Ukraine.
 - Cela représente une avancée très rapide pour ces deux ex-République soviétiques, officiellement candidates depuis l’année dernière (cf. EIH 16/6/22).
 - Cependant, il faut éviter toute précipitation car, comme le rappelle cette analyse au fond de Contexte l’ouverture des négociations ne signifie pas l’adhésion rapide – même s’il s’agit d’une très grande étape de franchise.
 - Pour rappel, certains États, tels que la Serbie et le Monténégro négocient depuis une décennie.
- En amont du rapport de la Commission, sa présidente s’est rendue à Kiev la semaine dernière - pour la sixième fois depuis le début de la guerre.
 - Elle y a publiquement reconnu et salué les efforts et progrès de l’Ukraine pour répondre aux exigences européennes.
 - L’Ukraine a notamment mis en place une législation anti-corruption importante.
 - Les mesures principales visent à accroître l’indépendance judiciaire, lutter contre la corruption et limiter l’influence des oligarques sur la vie politique. Un enjeu crucial, comme nous le rappelions déjà (cf. EIH 12/6/23).
 - Une loi de dé-oligarchisation datant de septembre 2021 avait déjà montré la volonté ukrainienne de satisfaire les conditions européennes.
 - Cependant, la corruption reste encore très présente dans le pays. Ce bilan mitigé sert d’ailleurs de justification à la Hongrie et la Slovaquie pour réduire leurs aides à la défense ukrainienne.
 - Ce voyage a aussi permis à l’UE de réaffirmer son soutien militaire à l’Ukraine et maintenir les sanctions contre la Russie.
 - Avec les affrontements ayant lieu entre le Hamas et Israël, le président V. Zelensky s’inquiétait publiquement que l’engagement des Occidentaux diminue en conséquence.
 - De fait, le soutien militaire des Etats-Unis s’est vu réduit. A cause de la guerre au Proche Orient premièrement, mais dans un contexte d’élections présidentielles en 2024, le soutien à l’Ukraine divise outre Atlantique.
- La Moldavie se retrouve aussi parmi les bons élèves, avec des progrès significatifs depuis l’obtention du statut d’Etat candidat.
 - La dynamique est encourageante :
 - L’UE soutient financièrement le programme de réformes, qui montre la détermination du gouvernement moldave de remplir les conditions, comme le rappelle cette analyse de l’expert Denis Cenusu pour un think tank européen.
 - La Moldavie, qui avait accueilli la CPE en juillet dernier a été saluée aussi à celle de Grenade en octobre.
 - Nous analysions les enjeux du processus d’élargissement pour la Moldavie à cette occasion (cf. EIH 29/5/23).
 - Le sommet de décembre à Bruxelles devra décider, à l’unanimité des 27, de l’ouverture ou non des négociations avec l’Ukraine et la Moldavie.
- Le rapport de la Commission recommande également aux 27 d’accorder le statut d’Etat candidat à la Géorgie.
 - Une nouvelle accueillie comme une victoire en coupe du monde, si l’on en croit les images de joie enregistrées dans les rues de Tbilissi à l’annonce de cette décision.
 - Ces images tranchent avec la tristesse de celles de mars 2023.
 - Un statut pour lequel la diplomatie géorgienne est à pied d’œuvre, comme nous expliquait longuement S.E Gotcha Jakakhishvili, Ambassadeur de Géorgie à Paris.
 - “L’Europe, c’est notre avenir, il n’y en a pas d’autre”, affirme la présidente géorgienne Salomé Zourabichvili, sur Franceinfo.
- Dans un mouvement plus surprenant, la Commission recommande aussi d’engager les négociations avec la Bosnie-Herzégovine.
 - Demeurent pourtant encore 14 critères manquants – sur la démocratie et l’Etat de droit principalement.
 - Nous avons notamment eu l’occasion de développer certains de ces points ici et ici.
 - Les représentants serbes de Bosnie se présentent proches de V. Poutine et de R.T. Erdogan.
- Dans ce processus hybride de technocratie et géopolitique, l’équilibre dynamique est la règle. L’absence de progrès engendre des reculs. C’est le cas pour la Turquie
 - Officiellement candidate depuis 1999, les négociations d’adhésion avec l’UE ouvertes en octobre 2005 mais restent au point mort depuis 2019.
 - Avec l’avancée rapide de l’Ukraine, la Turquie voit son avenir européen s’éloigner peu à peu.
 - L’Autriche a même proposé de mettre un point final aux négociations.
 - Les Européens et la Turquie se contentent pour l’instant de relations ‘donnant-donnant’.
 - Depuis le “pacte faustien” avec les Etats Membres de l’UE, la Turquie reçoit des fonds européens pour contrôler les flux migratoires provenant du Moyen Orient.
 - La relation d’Ankara avec l’UE est une succession de tensions et détente particulièrement dans la Méditerranée orientale (cf. EIH 14/10/21) et un défi géopolitique permanent (cf. EIH 9/9/22).



ÉTAT DE L'ÉTAT DE DROIT

TRAITÉS, ÉLARGISSEMENTS, AD. LIB.

De l'avis de l'ensemble des experts et politiques, aucun élargissement de l'UE n'est pensable dans les conditions actuelles. Les équilibres institutionnels, financiers, agricoles, territoriaux, géopolitiques, de l'UE à 27 seraient complètement bouleversés par l'accueil d'un grand pays comme l'Ukraine. Un rapport du Sénat français en début d'année, faisait déjà état de ces enjeux immenses.

- La seule adhésion de l'Ukraine entraînerait de nombreux bouleversements pour l'UE.
 - Elle deviendrait le 5e pays le plus peuplé et la population européenne augmenterait de 10%.
 - Sur le plan politique, dans l'état actuel des choses, elle pourrait donc prétendre à 50 eurodéputés.
 - La superficie européenne augmenterait de 14%.
 - Économiquement, l'Ukraine serait l'un des pays - si ce n'est le pays - le plus pauvre.
 - Une entrée dans la zone euro n'est pour l'instant pas envisageable.
 - Cela chamboulerait la distribution du budget, puisque l'Ukraine en mobiliserait une grande partie.
- Pour une UE à 30 en 2030, il n'est plus question d'arbitrer comme habituellement entre élargissement et approfondissement. L'Union européenne doit se réformer pour élargir - et cela passe par un changement des Traités.
 - Cela ne serait pas la première fois que l'UE se réforme avant d'accueillir de nouveaux membres
 - En 2001, le Traité de Nice était censé préparer l'UE à l'élargissement "big bang" de 2004 à dix nouveaux membres, 8 d'Europe centrale et orientale et 2 Méditerranéens.
 - Dans Politico, les officiels de l'UE tirent les leçons de l'invasion russe de l'Ukraine : une "zone grise" entre la Russie et l'UE n'est plus possible.
 - Si l'UE veut que ces pays fassent parti du bloc occidental il faut les intégrer, pour ne pas risquer que d'autres pays viennent étendre leur influence.
- Réuni par les ministères français et allemands des affaires européennes, un groupe d'experts indépendants a rendu un rapport au mois de septembre 2023, dans lequel sont proposées de nombreuses modifications indispensables pour améliorer l'UE (cf. EIH 15/10/23).
 - A cette occasion, retrouvez ici l'interview que nous avons réalisée avec Shahin Vallée, l'un des 12 experts rédacteurs de ce rapport.
 - Pour y donner suite, la ministre des Affaires étrangères allemande Annalena Baerbock a réuni ses homologues des États membres de l'UE et États candidats.
 - Le site d'information Touteurope.fr en donne une utile revue de contenu.
 - Parmi les propositions de réforme évoquées, on trouve :
 - La réduction du nombre de députés européens - à rebours des évolutions récentes et du débat sur les listes transnationales.
 - La limitation du nombre de Commissaires - proposition renouvelée puis abandonnée à chaque réforme des traités.
 - Limiter le nombre de décisions prises à l'unanimité, ce qui confère un droit de veto à tous les États - une question au cœur des relations franco-allemandes.
 - La création d'une intégration progressive, à plusieurs vitesses.
 - Véritable intégration fédéraliste, les réformes se traduiraient concrètement par une réduction du pouvoir et des subventions de chaque État.
 - Un élément crucial de ces réformes concerne la manière dont les fonds européens sont alloués.
 - L'idée de lier les décaissements de ces fonds au respect des normes constitutionnelles est évoqué.
 - Ainsi, les pays candidats devront non seulement répondre aux critères d'adhésion, mais également maintenir des normes élevées tout au long de leur intégration.
- De manière plus large, des réformes internes permettraient à l'UE de pouvoir relever les défis mondiaux et crises à venir.
 - C'est ce que développe en particulier cette analyse de la Fondation Robert Schuman.
- Le défi majeur pour l'UE concernant l'élargissement est démocratique.
 - Contrairement aux précédents de 2004-2007-2013, il est primordial que les citoyens de l'UE soient convaincus que l'Ukraine, les États candidats ex communistes ont leur place au sein de l'Union.
 - Élargir sans démocratiser reviendrait à remettre le feu sous la bouilloire antieuropéenne et s'exposer à un divorce encore plus profond entre l'intégration européenne et les opinions publiques des États membres.
 - Une situation qui a mené aux résultats des référendums de 2005 en France et aux Pays-Bas et de 2016 sur le Brexit.



ÉTAT DE L'ÉTAT DE DROIT

DSA, PROTECTION DES MINEURS, PORNOGRAPHIE, RÉGLEMENTATION

DSA BALANCE PAS MAL

Quelle est la responsabilité des hébergeurs et des réseaux sociaux dans la diffusion des contenus illicites ? Le sujet est au cœur d'une nouvelle application des mesures du DSA par la Commission européenne. Celle-ci a annoncé avoir ouvert une enquête sur les mesures mises en œuvre par Meta (Facebook, Instagram), et Snapchat pour protéger « la santé physique et mentale » des mineurs.

- Au sein de l'UE, l'encadrement de la pornographie et la protection des mineurs présentent une problématique majeure.
 - Selon l'ARCOM, 2,3 millions de mineurs ont consulté des sites pornographiques en 2022, un chiffre en hausse de 36 % en cinq ans.
 - L'exposition d'adolescents, de plus en plus jeunes par ailleurs, à des contenus pornographiques en ligne nourrit les inquiétudes légitimes pour les parents et les autorités.
- Afin de réguler ce secteur en pleine croissance, l'Union européenne (UE) a mis en place une nouvelle législation, inédite au plan mondial, pour réguler Internet et ses risques, comme l'a été, en 2018, le règlement général sur la protection des données (RGPD) en matière de données personnelles.
 - Il s'agit du règlement sur les services numériques dit DSA qui prévoit de lutter contre les contenus et produits illégaux en ligne (haine, désinformation, contrefaçons...).
 - Nous avons commenté son entrée en vigueur.
 - L'objectif est de faire d'internet un espace plus sûr pour les utilisateurs.
 - Avec ce texte, "ce qui est illégal dans le monde physique le sera aussi en ligne".
 - En effet, l'un des principaux objectifs du DSA est de contrer les contenus illégaux en ligne, qu'il s'agisse de discours haineux sur les réseaux sociaux ou de produits ou services illégaux sur les places de marché en ligne.
 - Le DSA ne définit pas clairement ce qui est un contenu illégal. Des définitions existent au niveau européen sur ce qui constitue du contenu terroriste, du matériel relatif aux abus sexuels sur enfants et du discours haineux.
 - Cependant, les États membres sont libres d'adopter des lois supplémentaires pour définir ce qui est illégal nationalement.
- Le DSA est également très rigoureux et sévère en ce qui concerne la surveillance des plateformes, il existe par exemple des réglementations concernant les publicités ciblées pour les mineurs.
 - Aujourd'hui, les sites pornographiques comptent parmi les plateformes les plus populaires au monde, mais ne figurent cependant pas sur la liste des plateformes présentant un « *risque systémique* ».
 - La Commission européenne devrait publier une deuxième liste de plateformes présentant des risques systémiques avant la fin de l'année.
 - Cependant, la présentation de la première série a déjà causé des problèmes à la Commission, Zalando et Amazon ayant contesté leur désignation en tant que "Very Large Online Platform" (VLOP).
- La médiatrice européenne a récemment critiqué l'opacité du groupe d'experts sur le chiffrement des données trouvées sur internet.
 - Selon elle, la Commission ne peut pas refuser de communiquer la liste des experts qui interviennent dans sa prise de décision.
 - L'organisation, à l'origine de l'affaire, est l'un des opposants à la proposition de règlement contre les abus sexuels sur mineurs en ligne (CSAM).
 - Elle rejette en particulier l'introduction de l'analyse de conversations chiffrées (à la manière de WhatsApp) dans le champ du texte.
 - Pour se faire son opinion, la Commission a tenu une série d'ateliers avec des experts dans le cadre de son EU Internet Forum et considère que la liste n'est pas communicable.
 - Elle craint que publier cette liste ou des comptes rendus des échanges n'aide les contrevenants à contourner les protections mises en place par les services.
- La restriction des libertés avance toujours au nom des meilleures intentions, morales ou sécuritaires.
 - La défense contre le terrorisme ou la protection de l'enfance, en particulier contre la pédopornographie font partie de ces causes qui semblent toujours justifier l'élargissement des pouvoirs policiers de l'Etat.
 - Il est difficile en effet de tolérer que l'Etat de droit protège les criminels qui s'en prennent aux enfants ou mette en danger la santé des enfants.
 - Ces équilibres dépendent de nos choix de société. Et restent à trouver.



GREEN DEAL

EMBALLAGES, POLLUTION, ENVIDEMMENT

Face à leur augmentation et leur dissémination, la gestion des déchets plastiques est une des priorités législatives européennes depuis une décennie - quelques éléments sur ces enjeux sont réunis par Euractiv sur la "stratégie plastique" de l'UE de 2018.

- Avec sa position sur le règlement relatif aux emballages et aux déchets d'emballages, la Commission ENVI du Parlement européen cherche à répondre à la "crise des déchets d'emballages".
 - Avec un niveau record, de 188,7 kg de déchets par habitant en 2021, les emballages sont une nuisance écologique croissante.
 - Cela constitue une augmentation de 10,8 kg par rapport à 2020, selon les données officielles d'Eurostat.
 - Les eurodéputés soulignent la nécessité de réduire les plastiques et emballages inutiles, en commençant par ceux qui sont complètement superflus.
 - Plastique autour des concombre ou carton des tubes de dentifrice sont des exemples concrets d'emballages superflus à supprimer.
 - Quant aux emballages indispensables, l'objectif est de les rendre 100% recyclés et recyclables.
- Cette position de la commission ENVI suscite pourtant des critiques et emporte des pressions.
 - Les associations environnementales *No Plastic in My Sea*, *Surfrider Foundation Europe* et *Zero Waste France* dénoncent un "manque d'ambition" dans le texte.
 - Ils le qualifient "d'occasion manquée" pour réduire de manière significative les pollutions liées aux emballages à usage unique.
 - Elles insistent sur l'importance de faire un choix en faveur de la transition vers le réemploi des emballages pour réduire l'empreinte carbone et résoudre la crise croissante des déchets d'emballages en Europe.
 - D'autres associations regrettent que la base légale du texte repose sur le marché intérieur plutôt que sur l'environnement.
 - Cela limite la liberté des États membres d'être plus ambitieux.
 - On rapporte évidemment un lobbying fort et des critiques pour une rigueur allégée du texte.
 - Entreprises de restauration rapide et industriels de l'emballage ont exercé une pression significative pour atténuer les mesures visant à réduire les déchets, notamment dans le secteur de la restauration à emporter.
 - Certaines enseignes de restauration rapide reposent sur le modèle du « tout jetable ».
 - Le président de la commission ENVI, Pascal Canfin, a publiquement condamné la stratégie de lobbying trompeuse de certaines entreprises.
 - Le texte a aussi été confronté à une résistance italienne, pays qui a fait le choix industriel en faveur du recyclage plutôt que de la réutilisation (cf. EIH 15/5/23).

Le vote en plénière au Parlement européen est prévu durant la semaine du 20 novembre 2023.



GREEN DEAL

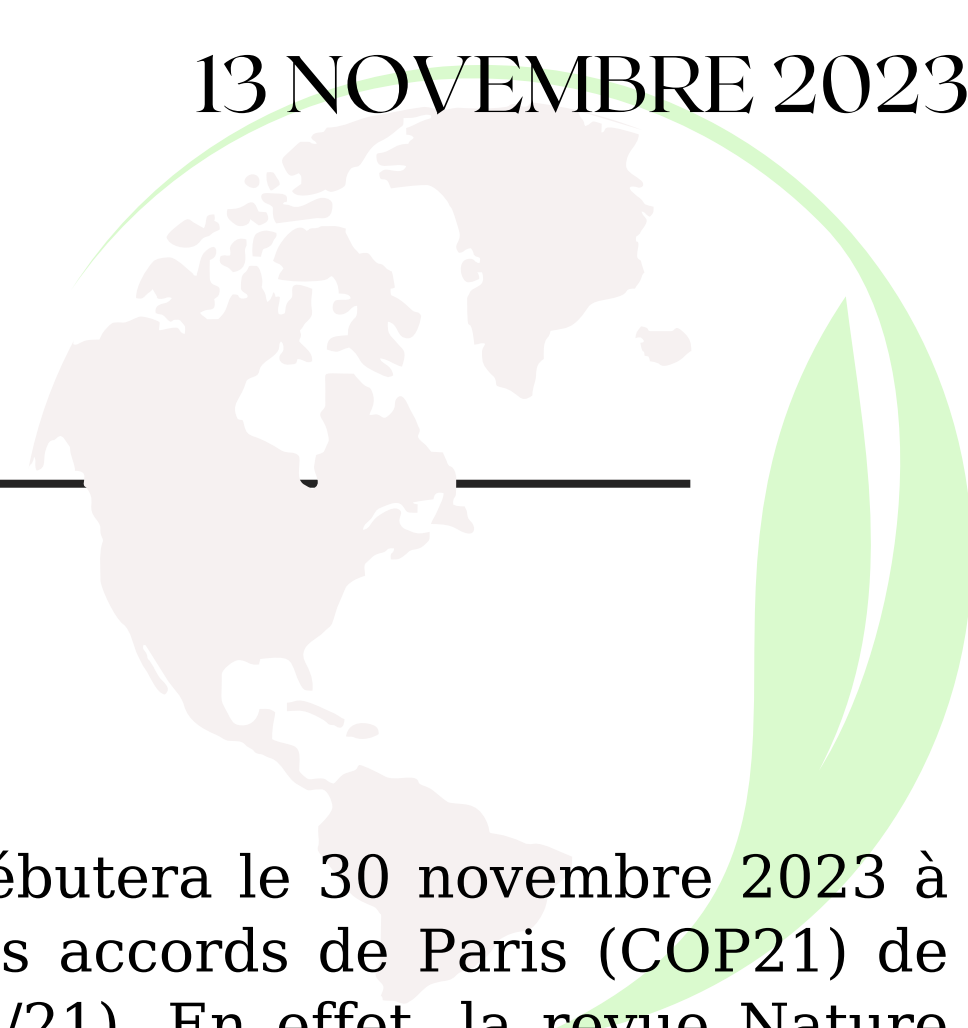
MARCHÉ DE L'ÉLECTRICITÉ, AUTONOMIE ÉNERGÉTIQUE, ENERGY DRINK

Initiée à la demande des Espagnols et Portugais, et poussée par la France, la réforme du marché européen de l'électricité, proposée en mars 20123 par la Commission européenne, voit bientôt la conclusion de son processus accéléré. La crise énergétique latente a été accentuée par la guerre en Ukraine et les sanctions contre la Russie. Cela a mis en évidence les faiblesses de ce marché, notamment les prix à court terme fixés par l'ordre de mérite sur le prix des énergies fossiles dont la volatilité a poussé à la hausse ceux de l'électricité, même décarbonée - Touteurope en rappelle ici le fonctionnement.

- La position du parlement du 14 septembre 2023 adoptée après la proposition de la Commission a abouti à une position commune des 27 sur cette réforme le 17 octobre. (cf. EIH 29/10/23)
 - Cette réforme vise à rendre le marché plus résilient, plus transparent et plus équitable grâce à différentes mesures :
 - La création d'un mécanisme de réserve stratégique d'électricité, qui permettra de faire face aux pics de demande ou aux pénuries d'approvisionnement.
 - L'introduction d'une obligation d'achat d'électricité renouvelable pour les fournisseurs, qui encouragera le développement des énergies renouvelables.
 - La mise en place d'un mécanisme de plafonnement des prix de l'électricité, qui permettra de protéger les consommateurs des hausses excessives des prix.
- La réforme est maintenant en phase de négociations interinstitutionnelles (trilogue) pour une entrée en vigueur au début de 2024.
 - Le site d'analyse et information *Contexte* publie un fort utile "kit de survie" pour suivre les évolutions de cette réforme cruciale.
 - L'Agence européenne de coopération des régulateurs de l'énergie a publié un rapport sur les progrès de l'intégration du marché de gros de l'électricité au sein de l'UE.



GREEN DEAL



La vingt-huitième conférence annuelle des Nations Unies (COP28) débutera le 30 novembre 2023 à Dubaï. Mais depuis les échecs successifs des COP pour appliquer les accords de Paris (COP21) de 2015, les espoirs d'avancées sont minces (cf. par exemple EIH 4/11/21). En effet, la revue Nature Climate Change, britannique, publiait en octobre une étude signalant un rapprochement de 2032 à 2029 de la date du seuil critique de réchauffement maximal.

- Le pays hôte de cette COP a, dès le départ, suscité critiques et soupçons.
 - En 2020, on comptait 150 millions de tonnes d'émissions de CO2 à Dubaï.
 - Les Emirats Arabes Unis sont par ailleurs les septième plus gros producteurs de pétrole au monde.
 - Dès 2020, la revue française écologiste We demain pointait du doigt la contradiction entre le lieu de la conférence et les ambitions affichées.
 - Autre élément perturbant : le sultan Ahmed al Jaber, qui présidera cette COP, se trouve être également le PDG de l'Abu Dhabi National Oil Company - principale compagnie pétrolière nationale dotée des quatrièmes réserves pétrolières mondiales.
- Les inquiétudes sont fortes face à une potentielle « obstruction des politiques proclimat par le industries fossiles ».
 - Pour Zeina Khalil Hajj, responsable de l'ONG américaine 350.org, cela « équivaut à nommer le PDG d'un groupe de tabac pour superviser une conférence sur les cancers ».
 - L'ancien vice-président des États-Unis, et prix Nobel de la paix 2007 (avec le GIEC) Al Gore, y voit la « preuve que l'industrie fossile a fait main basse sur l'agenda climatique de l'ONU »
 - En effet, les Emirats compteraient augmenter de 25 pourcents la production de pétrole d'ici 2027.
 - Pour ces raisons, 180 défenseurs du climat publiaient une lettre collective dans Le Monde appelant au boycott de la Conférence.
- Autre source de scandale : l'Agence France-Presse révèle que le Cabinet de conseil McKinsey influencerait les organisateurs de la COP pour une poursuite des énergies fossiles.
 - McKinsey appellerait à investir encore 2 700 milliards de dollars par an d'ici 2050 dans ces énergies.
 - Un autre exemple de ces Bombes carbonées disséminées partout sur la planète (cf. EIH 5/11/23).

